



Commission Défense

Animée par Renaud Bellais (Président) & Alexis Breton (Secrétaire général)

Didier Gondallier de Tugny
Conseiller chargé des Relations Institutionnelles, MBDA

Coopération, intégration et consolidation dans l'industrie de défense **L'expérience de MBDA**

29 mai 2006

L'évolution européenne de l'industrie de défense prend différents aspects : coopération, intégration, consolidation. Si ces trois termes participent au même processus, la recherche de l'optimisation de l'outil industriel, il est important de revenir à leur définition pour comprendre les réalités qu'ils recouvrent ainsi que les transformations possibles.

Coopérer, c'est opérer conjointement - point de départ essentiel vers l'intégration, car la coopération permet d'apprendre à se connaître et à se faire confiance.

Des les années 1960, le secteur des missiles a été un domaine privilégié et aisé pour les coopérations : Milan, Hot, Roland entre Nord Aviation et l'Allemagne, Martel entre Matra et le Royaume-Uni.

Mais ces coopérations n'ont donné lieu qu'à des structures juridiques transnationales souples (type GIE), sans capacités industrielles propres et une dépendance vis-à-vis des entreprises parties prenantes.

Intégrer, c'est assembler des parties pour former un tout cohérent fondé sur une vision commune entre les fondateurs.

En ce sens la création de MBD en 1996 a été appuyée par le programme Scalp/Storm Shadow, mais aussi une vision industrielle franco-britannique (Matra et British Aerospace) qui a précédé le sommet de Saint Malo.

L'intégration résulte d'un réalisme industriel couplé à une volonté industrielle. En ce sens, MBDA est la suite logique de MBD. Sa création en 2001 est aussi la conséquence de la restructuration des deux actionnaires de MBD, devenus depuis BAE Systems et EADS, dans leurs activités de missiles : Alenia Marconi Systems (Royaume-Uni, Italie), MBD (France, Royaume-Uni, Allemagne) et Aérospatiale Missiles (France).

L'intégration de LFK en 2006 est le dernier grand mouvement de concentration de l'industrie missilière en Europe. MBDA est aujourd'hui le premier missilier mondial (3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel) et représente 90% des capacités technologiques et industrielles en Europe dans ce domaine.

Le succès de MBDA repose sur trois piliers :

- un projet avant tout construit par l'industrie autour d'une logique industrielle
- une équipe internationale unie
- un plan d'actions servant de cadre de référence

Il faut désormais passer à l'étape suivante : **consolider, c'est rendre plus solide les ensembles qui ont été constitués.**

Il faut arriver à un modèle de développement qui dépasse une organisation multi-domestiques, i.e. permettant de réelles synergies opérationnelles et le renforcement des capacités au niveau européen. Aujourd'hui MBDA fonctionne autour de quatre sociétés nationales (France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie). La consolidation répond aux exigences :

- opérationnelle, seules les entreprises européennes de défense garantissent pleinement une sécurité d'approvisionnement ainsi que la fourniture de capacités autonomes et interopérables (Meteor, Aster, Scalp....)
- économique, pour accroître l'efficacité de la conduite des programmes en coopération – sans créer une industrie apatride mais qui a les marges de manoeuvre pour s'organiser sur une logique industrielle (ce qui n'est pas antinomique avec une juste répartition des activités industrielles en fonction des compétences entre pays, comme le montre l'exemple du Scalp/Storm Shadow)
- industrielle, la consolidation n'étant pas le fossoyeur de la compétitivité mais son promoteur (notamment face aux concurrents émergents que sont Israël et l'Afrique du Sud), comme prouvent également l'attribution de contrats britanniques à MBDA pour des marchés pleinement concurrentiel face aux Américains
- politique, au service de l'autonomie de l'Europe – car l'industrie de défense fait d'abord et avant tout partie de la posture de défense d'une nation ou d'un ensemble de nations

La consolidation devrait s'appuyer, pour les missiles, sur le moteur franco-britannique (volonté politique et industrielle partagée, effort budgétaire, vision capacitaire commune....)

Elle est d'autant plus importante aujourd'hui que nous assistons à une résurgence du repli sur des approches nationales, la coopération devenant l'ultime et dernier recours. Elle requiert :

- une plus forte harmonisation et rationalisation de la demande, en termes de besoins, de calendrier, de mutualisation de la RGT et un marché unique
- un cadre réglementaire adapté, notamment par la création d'un statut de société européenne et une plus grande flexibilité des transferts intracommunautaires (biens mais aussi hommes et information) pour permettre la mise en place de centres d'excellence
- une plus grande cohérence dans la création de l'Europe de l'Armement en privilégiant la consolidation de la BITD existante plutôt que la création de nouveaux acteurs ou l'entrée d'acteurs non-européens (qui ne garantissent ni la sécurité d'approvisionnement, ni le respect des règles OCDE). In fine ceci revient à poser la question de la définition d'une «entreprise européenne de défense»
- la mise en oeuvre d'un politique industrielle cohérente à l'échelle européenne, assurant la préparation de l'avenir et un équilibre des flux de financement sur l'ensemble des phases de l'activité industrielle (études amont, développement, production, maintien en condition opérationnelle) pour préserver les savoir-faire.

Face à ces défis, l'AED est un partenaire naturel de dialogue, si tant est que ne se créent pas des interférences avec la Commission. L'enjeu aujourd'hui est la pérennité de la volonté politique qui a présidée à la création de l'Agence et qui doit affirmer la communauté de destin des acteurs européens de la défense.

L'orateur s'exprime à titre personnel. Ses propos n'engagent en aucune manière les entreprises et organismes auxquels il est rattaché.